Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 79 (1991)

Heft: 4

Artikel: Un bateau pour la paix

Autor: Michel, Andrée

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-279666

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Andrée Michel. ▶

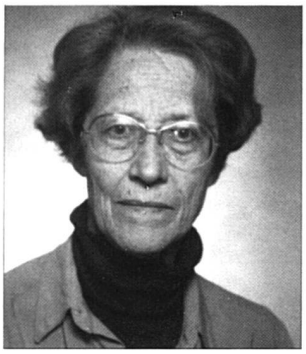

Un bateau pour la paix

Grande figure du féminisme et du pacifisme français, Andrée Michel (cf. son portrait dans FS *d'avril 1989) nous a fait parvenir le récit du voyage auquel elle a participé dernièrement dans le Golfe persique, dans le cadre d'un « Front des femmes pour la paix ».* (réd.)

En septembre 1990, réunies à Sanaa, capitale du Yémen, des associations de femmes jordaniennes, palestiniennes, irakiennes, libanaises, syriennes, algériennes, tunisiennes et yéménites ont créé un « Front des femmes pour la paix ». Ce Front a décidé d'organiser un bateau des femmes pour la paix regroupant des femmes arabes, européennes, japonaises et américaines. Le bateau portait le nom d'« Ibn Khaldoun ».

Outre sa mission de paix, l'« Ibn Khaldoun » s'était donné une mission humanitaire : collecter du lait, de l'alimentation et des médicaments qui, par suite de l'embargo, faisaient défaut aux enfants d'Irak et du Koweit. Ce sont les femmes des associations arabes qui avaient récolté l'argent de ce voyage.

Les femmes du bateau voulaient que la négociation remplace la guerre, et que l'on stoppe l'embargo de l'alimentation et des médicaments.

Dans la nuit du 26 décembre, à 5 heures du matin, devant la côte d'Oman, des forces américaines, britanniques et australiennes ont été parachutées sur le « Ibn Khaldoun », qui était cerné par neuf navires de guerre. Après avoir molesté femmes et enfants et fait tomber à terre un enfant en bousculant sa mère, les marines ont confisqué documents, appareils photos et pellicules. Pour assurer leur « sécurité », ils ont utilisé des grenades lacrymogènes et aveuglantes. Dans la bousculade, 65 personnes ont été blessées et deux femmes enceintes ont fait une fausse couche. Le capitaine a été battu et on lui a mis les menottes.

Tandis que femmes et enfants étaient détenus pendant dix heures dans les cabines où, par suite de l'arrêt de la ventilation, plusieurs se sont trouvées mal (des cas de lipothymie ont été enregistrés) les marines déchargeaient les médicaments et les aliments que les femmes de plusieurs pays du monde avaient collectés pour les enfants d'Irak et du Koweit. Le bateau a été immobilisé 8 jours dans le Golfe, et pendant ce temps les femmes ont souffert du manque d'eau, distribuée au compte-gouttes.

Un tel acte de piraterie a donné lieu à des réactions nombreuses dans les pays arabes et en Espagne, où la presse a joué un grand rôle, mais la presse américaine et la presse française, qui ont signalé l'arraisonnement de l'« Ibn Khaldoun », ont passé sous silence la confiscation des médicaments et du lait pour les enfants, qui constituaient manifestement une violation de la Convention de Genève, car comment des pays en guerre pour défendre « le droit international » pourraient-ils attenter à la Convention de Genève ?

Andrée Michel

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La Faculté autonome de théologie protestante ouvre une inscription pour **un poste** de

PROFESSEUR ADJOINT
en philologie sémitique et exégèse biblique

Charge : Il s'agit d'un poste à charge complète. Enseignement de l'hébreu biblique et des langues apparentées, collaboration à l'enseignement de l'Ancien Testament, direction de recherches et encadrement de travaux, participation aux recherches de l'unité, recherches autonomes.

Titre exigé : Doctorat en théologie ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction : 1er octobre 1991.

Les dossiers de candidatures doivent être adressés avant le 17 mai 1991 au **secrétariat de la Faculté autonome protestante, 3, place de l'Université, 1211 Genève 4,** auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La Faculté autonome de théologie protestante ouvre une inscription pour **un poste** de

PROFESSEUR ADJOINT
en littérature chrétienne apocryphe

Charge : Il s'agit d'un poste à charge complète. Enseignement spécialisé et recherches personnelles dans le domaine de la littérature chrétienne apocryphe et du christianisme au IIe siècle, direction de thèses et de travaux d'éditions critiques, collaboration aux recherches de l'Asociation pour l'étude de la littérature chrétienne apocryphe.

Exigences : Doctorat en théologie ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction : 1er octobre 1991.

Les dossiers de candidatures doivent être adressés avant le 17 mai 1991 au **secrétariat de la Faculté autonome protestante, 3, place de l'Université, 1211 Genève 4,** auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.